

DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022
--

Séance ordinaire du lundi 27 mars 2023

Nombre de membres en exercice 11

Nombre de membres présents 8

Nombre de suffrages exprimés 9

Abstention(s)

VOTES
Pour : 9
Contre :

Date de convocation : lundi 20 mars 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme la 1ère adjointe délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. le Maire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		7 379.39		100 076.32		107 454.71
Opérations exercice	78 606.91	38 626.26	327 406.66	396 922.17	406 012.57	435 547.43
Total	78 606.91	46 004.65	327 406.66	496 997.49	406 012.57	543 002.14
Résultat de clôture	32 601.26			169 590.83		136 989.57
Restes à réaliser	52 500.00	17 110.00			52 500.00	17 110.00
Total cumulé	85 101.26	17 110.00		169 590.83	52 500.00	164 099.87
Résultat définitif	67 991.26			169 590.83		101 600.57

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

M. le Maire quitte la séance lors du vote

